



UNIVERSITE DE MONASTIR

FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR

## Note aux Résidents En Biologie

**Objet :** *Ouverture des inscriptions au Certificat des Etudes Spécialisées (CES) de Biochimie et de Microbiologie*

Nous vous informons que le dépôt des candidatures pour l'inscription au CES de Biochimie et de Microbiologie est ouvert, et ce jusqu'au :

**-04 Septembre 2025 pour le CES biochimie**

**-10 septembre 2025 pour le CES de microbiologie.**

Les résidents qui souhaitent s'inscrire sont priés de remplir le formulaire ci-joint :

<https://fphm.rnu.tn/fr/surveys/30/take/inscription-au-ces-microbiologie-biochimie-2025-2026>

*NB : Chaque résident a le droit de s'inscrire à **un seul CES** par semestre.*

**Les résidents en médecine et médecine dentaire** doivent déposer dans la rubrique dédiée dans le formulaire, une demande écrite au nom de Madame la Doyenne de la Faculté de Pharmacie de Monastir, sous couvert de la directrice des stages et de la directrice du département de Biologie A (Biochimie) **ou** la directrice du département de Biologie B (Microbiologie), comportant **l'accord du Doyen de la Faculté d'origine et du chef de service du stage en cours.**

Cette demande d'inscription doit préciser **l'année de résidanat, la spécialité (biologie médicale) et l'option** (microbiologie, biochimie, hématologie, parasitologie etc)

Le dossier de candidature doit être déposé dans les délais prévus ci-dessus.

**Les coordinatrices des CES de Microbiologie et de Biochimie**